



PALAIS LÉGISLATIF DE QUÉBEC.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

IER VOLUME JANVIER 1895 1ÈRE LIVRAISON

PROSPECTUS

Il existe en France un journal mensuel que tous ceux qui s'occupent d'histoire ou de recherches archéologiques connaissent bien. C'est l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Ce recueil, fondé en 1864, par M. Charles Reade, est fait sur le plan d'un journal anglais, intitulé : *Notes and Queries*. Il a pour objet de provoquer l'éclaircissement des points obscurs d'érudition. Il se divise en *Questions* et en *Réponses*. Quelqu'un ignore, par exemple, de quel auteur est tel adage, tel vers, quelle est l'origine de tel proverbe ou de tel dicton, de toutes ces choses, d'une usage fréquent et qui reviennent à chaque instant dans la conversation ; il le demande à l'*Intermédiaire* par une note signée ou d'un vrai nom ou d'un pseudonyme ou seulement d'initiales. On l'enregistre dans la partie intitulée : *Questions*. Voilà la question livrée aux chercheurs ou à ceux qui ont une réponse déjà acquise et certaine à y faire. Les chercheurs communiquent au journal ce qu'ils savent, et la réponse est à son tour dans le numéro suivant, enregistrée dans la partie intitulée : *Réponses*. Quand la question est de celles qui embarrassent à peu près tout le monde, une polémique s'établit entre ceux qui croient en avoir trouvé la solution ; les avis différents se produisent, la polémique se prolonge quelquefois dans plusieurs numéros, fort utilement pour arriver à la vérité.

C'est ainsi que les lecteurs de ce journal s'entraident par une collaboration commune.



Une troisième partie ajoute encore à l'intérêt et à l'utilité de cet excellent recueil : c'est celle qui est intitulée : *Trouvailles et Curiosités*. On y voit de tout, et souvent des documents inédits, dont quelques uns sont très précieux pour l'histoire.

Depuis sa fondation, l'*Intermédiaire* a rendu d'innombrables services à la science. Qu'il suffise de dire qu'il a donné la solution de plus de dix mille questions enregistré plus de trente mille réponses, et publié près de deux mille lettres et documents inédits sur la littérature, les sciences, l'histoire et les beaux-arts.

Dans un pays comme le nôtre où les sociétés savantes sont rares et où il est presque impossible d'avoir accès aux trois ou quatre grandes bibliothèques publiques que nous possédons, à moins de déplacements ennuyeux et de frais considérables, les chercheurs ou les gens d'étude se trouvent pour ainsi dire comme isolés.

Pourtant, parmi les trois ou quatre cents littérateurs, collectionneurs, bibliophiles ou amateurs, archéologues ou numismates que nous comptons dans notre province, il n'est pas un travailleur qui n'éprouve, à un moment donné, le besoin de recourir à la science d'autrui.

Que faire alors ?

Consulter les amis que l'on a autour de soi ? Ecrire nombre de lettres à ceux qui demeurent dans les villes ou près des sources où l'on peut puiser ?

Combien ont pu obtenir de cette façon les renseignements nécessaires pour mener à bien leurs recherches ?

C'est pour essayer d'atteindre le but que se proposent l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* de France et les *Notes and Queries* d'Angleterre que nous commençons aujourd'hui la publication du *Bulletin des recherches historiques*.

Pour nous, le besoin d'un recueil de ce genre dans notre province ne fait pas de doute. Il suffit de consulter ceux qui, parmi nous, ont la réputation de s'occuper sérieusement de livres, d'histoire ou de science. Que l'on demande, par exemple, à Monseigneur Tanguay, à l'abbé Verreau, à M. Benjamin Sulte, au directeur des archi-

ves à Ottawa, le nombre de lettres qu'ils reçoivent chaque année de personnes désireuses de se renseigner sur quelque point d'histoire du Canada, sur des questions de biographie ou de bibliographie.

Il y a, évidemment, un courant nouveau qui pousse la jeune génération vers ce genre d'étude. On ne doit pas s'en étonner quand on considère le nombre de collègues classiques que nous possédons ? Les deux cents élèves qui sortent, chaque année, de ces institutions ne peuvent pas oublier, du jour au lendemain, les leçons de leurs maîtres. On leur a parlé pendant dix ans de littérature, d'art et de science, comment en pourraient-ils perdre le goût ?

C'est à cette jeunesse lettrée que nous nous adressons en toute confiance. Nous lui offrons un excellent outil de travail. C'est à elle d'en savoir user.

Grâce à l'appui bienveillant d'un ami dévoué des lettres, l'existence du *Bulletin* est assurée, au moins pour la première année. Nous comptons sur l'aide du groupe peu nombreux encore, mais fort distingué, des amis de l'histoire de notre pays.

Avec le temps, et si l'on veut lui donner la vie, le *Bulletin* pourra élargir son cadre. Il n'a pas la prétention de devenir une revue littéraire, mais tout en restant dans les limites du programme qu'il s'est tracé, il pourra publier des études de nos meilleurs écrivains.

La direction a déjà en portefeuille des écrits très intéressants signés de noms connus, elle ne désespère point d'obtenir une collaboration sérieuse et suivie.

Aux *questions et réponses*, aux pièces inédites, viendront s'ajouter de belles pages.

Afin de rendre le recueil plus complet l'on aura soin chaque mois de tenir le lecteur au courant du mouvement littéraire dans la province et parmi nos nationaux. Il sera publié une liste des livres nouvellement parus en librairie et qui intéresseront notre pays ; les études de la presse quotidienne seront signalées ; les faits divers qui concernent l'histoire, la curiosité et l'érudition seront notés.

NOTES SUR MGR DE LAUBERIVIERE

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada connaissent la fin tragique de Mgr de Lauberivière, qui fut le cinquième évêque de Québec.

François-Louis Pourroy de Lauberivière, qui appartenait à une excellente famille de robe de Grenoble, avait été appelé à l'âge de vingt-huit ans, à succéder à Mgr Dosquet.

S'il est vrai, comme on le dit, qu'il fut choisi à la demande expresse du cardinal Fleury, alors premier ministre de France, jamais la protection de la cour ne tomba sur une tête plus digne de porter la mitre.

Illustre par sa naissance, doué des plus beaux talents, avec un esprit nourri de fortes études et un extérieur agréable, M. de Lauberivière devait en mettant les pieds sur la terre d'Amérique conquérir du coup l'estime et l'affection de ses diocésains.

Ordonné prêtre le 24 septembre 1735, M. de Lauberivière était depuis 1733 chanoine du chapitre de Romans, lorsqu'il fut sacré évêque le 16 août 1739.

Il s'embarqua à la Rochelle pour son lointain diocèse, le 10 juin 1740, sur le vaisseau du roi *le Rubis*, commandé par M. de la Saussaye.

Au moment où le navire allait entrer dans les eaux du Saint-Laurent, une fièvre contagieuse éclata à son bord. Plus de quatre cents malheureux en furent atteints.

Le jeune évêque, échappé à l'épidémie comme par miracle, débarqua à Québec le 8 août 1740.

Toute la population, qui était venue le saluer sur le rivage, l'accompagna jusqu'à la cathédrale où un *Te Deum* solennel fut chanté.

Cinq jours après son arrivée, Mgr de Lauberivière était frappé à son tour du mal étrange qui avait fait périr tant de victimes à bord du *Rubis*, et il succombait, le 20 août, au milieu des regrets universels.

Alors qu'il exerçait le ministère à Romans, M. de

Lauberivière s'était acquis une grande réputation de piété et de douceur. Cette réputation l'avait précédé au Canada. Le zèle qu'il avait déployé pendant la traversée pour soigner les pestiférés, la candeur et l'humilité qu'il avait montrées en toutes choses depuis son arrivée dans le pays, sa résignation à la volonté de Dieu au moment où il se sentit touché par la mort, étaient de nature à frapper vivement les imaginations.

On invoqua partout le pieux évêque comme un saint, et d'anciennes relations corroborées par des témoignages dignes de foi attribuent à son intercession plusieurs miracles.

Monseigneur Henri Têtu, camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, aumônier de l'archevêché de Québec, dans son beau livre sur les *Evêques de Québec*, a consacré des pages émues à la mémoire de Mgr de Lauberivière.

Monseigneur Tanguay, notre savant généalogiste, a aussi publié des documents précieux sur ce saint prélat.

Il semble que l'on ne doive rien négliger afin de recueillir le plus de faits précis sur la carrière de cet évêque si tôt enlevé à l'église du Canada.

Plusieurs pièces qui nous sont passées récemment sous les yeux nous permettent d'ajouter quelques dates et quelques indications nouvelles aux biographies qui ont déjà été publiées. Ces notes sèches pourront servir plus tard à une histoire complète de Mgr de Lauberivière et nous les donnons telles que nous les trouvons inscrites sur nos calepins.

1. François Louis Pourroy de Lauberivière est né à Grenoble, sur la paroisse de Saint-Hugues, le 17 juin 1711, du mariage de messire Claude-Joseph de Pourroy de Lauberivière, chevalier, président de la chambre des comptes, et de dame Marianne de Saint-Germain de Mérieux.

2. Tonsuré le 25 mars 1721.

3. Maître-ès-arts, le 2 septembre 1727.

4. Reçut les ordres mineurs le 22 octobre 1730.

5. Reçut le sous-diaconat le 20 octobre 1732.

6. Nommé secrétaire du chapitre de Romans le 23 octobre 1732.

7. Bachelier à Paris, le 3 février 1733.
 8. Consentement donné le 18 octobre 1733 par le chapitre de Romans que M. de Lauberivière, en sa qualité de secrétaire de ce chapitre, s'absente pour ses études.
 9. Confirmé dans la dignité de chanoine du chapitre de Romans, par lettres de Rome du mois d'août 1733. Prise de possession du canonicat la même année.
 10. Fait diacre le 19 juin 1734.
 11. Le 16 octobre 1734, reçoit du recteur de l'Université de Paris, l'attestation de son quinquennium, i. e. cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie.
 12. Ordonné prêtre le 24 septembre 1735.
 13. Licencié le 1er mars 1738.
 14. Docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738.
 15. Le 22 mars 1739, brevet de l'évêché de Québec.
 16. 1 août 1739, bulles de provision, datées de Sainte-Marie-Majeure, Rome.
 17. Le 16 août 1739, sacré évêque.
 18. Le 20 mars 1739, l'évêque de Soissons transporte à Mgr de Lauberivière un billet de 85 livres daté du 12 mars 1726, signé Vailant de la Somme, fait au profit de l'évêque de Soissons, et que ce dernier abandonne pour être employé en bonnes œuvres dans le diocèse de Québec.
 19. Le 25 juin 1739, lettre de Mgr de Lauberivière à M. Ransonnet, du séminaire de Québec. Il lui donne ordre de lui faire apprêter un appartement dans le séminaire et de le faire meubler.
" Je compte aller débarquer au séminaire, dit-il, . . . Je ne sais si j'emporterai quelques meubles de France. Je vous prie de me préparer un appartement, où je ne demande rien que de simple et d'apostolique. Quand je serai une fois établi je verrai de quelle façon je m'arrangerai, mon intention est de me renfermer dans ce qui est purement de décence. "
- En vertu de ce pouvoir, M. Ransonnet acheta à Québec six fauteuils et six chaises de canne, 19 $\frac{1}{2}$ aunes

de toile de Paris pour rideaux, anneaux, gallon, fils, 11 aunes de toile de Rome pour une paire de drap, un bénitier de cristal, trois tapis de tapisserie de gros points, deux aunes de toile cirée pour couvrir les tables, une table de bois de noyer à pied de biche couverte de maroquin, un écran de tapisserie, deux bras de cuivre doré, deux livres de bougie et six livres de chandelle. Il fit aussi réparer et tapisser les chambres que l'évêque devait occuper.

20. Le 10 juin 1740, Mgr de Lauberivière s'embarque à la Rochelle pour le Canada.

21. Le 20 juin 1740, Messire Thierry Hazeur, grand pénitencier du diocèse de Québec, fondé de procuration de l'évêque de Québec, passée à Paris le 24 février, devant Me. A. Leaume, notaire au Châtelet, prend possession de l'évêché de Québec au nom de son ordinaire. Cette prise de possession solennelle eut lieu en présence de M. d'Echaillon, lieutenant de roi et commandant, de Messire Pierre Miniac, archidiacre, du chanoine Charles Plante, curé de Québec, et du chapitre représenté par MM. Ransonnet, Morisseaux, Gervaise, Dolbec, Beaudoin et Desroches.

22. 8 août 1740, arrivée de l'évêque.

23. 20 août, sa mort.

24. Inventaire des effets délaissés par Mgr de Lauberivière dressé par Boisseau, greffier de la prévôté en présence de M. Ransonnet, directeur du séminaire de Québec, de M. Balthazar André, procureur de cette maison, de M. Pierre Paris, secrétaire de l'évêque, de Jean Jourdan, son valet de chambre, Jean Bisson, son domestique, de Michel Gervaise et Jean Baptiste Marquiron, ecclésiastiques.

Suit la liste de ces effets.

Une soutane violette doublée de rouge, une soutanelle de drap doublée de serge rouge jusqu'à la ceinture, un manteau de rats de castor violet, une soutane de drap violet doublée de la même couleur, une soutane de rats de castor doublée de serge rouge jusqu'à la ceinture, une redingote violette, deux vestes violettes, deux camails, l'un de drap, l'autre de rats de castor, deux cu-

lottes de drap violet, doublées de chamois, une culotte de même couleur de peau de chamois, une mitre de lame d'or, une mitre d'argent bordée d'un petit galon d'or, une crosse d'argent armoriée à ses armes, la vaisselle qui était de faïence, une petite boîte à montre d'argent, faite à Paris par Potherot, une croix d'or massive avec son anneau d'or, une croix d'argent doré avec son anneau, une bague ou anneau d'une pierre rougeâtre montée en or, une bague ou anneau d'une pierre verte montée en or.

La chapelle d'argent comprenait : croix, chandeliers, un calice, paterne, burettes, bassin, boîte pour hosties, sonnette, éguière, bassin et un grand Christ d'argent attaché sur une croix d'ébène—don de Mgr Bosquet.

Dans un équipet au fond d'une cassette, il fut trouvé un cilice de toile de crin avec une ceinture pareille, trois disciplines de corde et une de fer, et des reliques.

Il fut trouvé encore une somme de 1200 livres en or avec un papier où il était dit que cette somme était totalement destinée à faire connaître Dieu et à le faire servir par les pauvres sauvages en leur faisant des missions, suivant l'intention de la personne qui avait donné cet aumône.

A part la garde-robe, il y avait aussi trois douzaines de petits reliquaires en papier marbré, garnis d'une petite vitre, deux douzaines de chapelets, deux douzaines et demie de scapulaires, trois douzaines de chapelets, six reliquaires, une chausse de docteur, une barrique de vin de Grave blanc, un tonneau de vin de Cahors.

Les livres étaient les suivants :

Un bréviaire romain en quatre tomes couverts de chagrin noir.

Deux semaines saintes en maroquin rouge.

Les conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers (20 tomes, reliés en veau).

Histoire Sainte avec l'explication des points controversés de la religion.

Un catéchisme *ad ordinandos*.

Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien testament.

Nouvelle méthode pour réfuter les prétendus réformés.

- Entretiens abrégés avec Notre Seigneur.
Caeremoniale Espicoparum.
Catéchisme du Concile de Trente (en latin).
La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.
Office de la semaine sainte.
Fleurs de la Bible (en latin).
Concile de Trente (en latin).
(Tous ces volumes étaient reliés en veau)
Nouveau testament, (relié en maroquin rouge.)
Pontifical romain (in-folio).
Histoire du Canada, in-quarto (en latin—l'histoire de du Creux évidemment).
Manuel des évêques—in-quarto latin—relié en veau.
Instructions et ordonnances pastorales, in-4.
Forma cleri.
Le parfait notaire apostolique —2 tomes.
Cérémonial des évêques.
Vie de saint Vincent de Paul, in-4.
Méthode de Richelieu, in-folio.
Imitation de Jésus-Christ, in-18.
La chapelle, la vaisselle d'argent, la montre, les croix pectorales, les bagues, le linge et les vêtements épiscopaux furent renvoyés en France. On embarqua le tout dans le vaisseau *le Rubis* commandé par M. de la Saus-saye pour être remis à M. de Ricouard, intendant de Rochefort, pour les faire tenir à M. de Lauberivière, président de la chambre des comptes à Grenoble. (10 octobre 1740).
M. de Miniac, grand vicaire, demanda les reliquaires, les chapelets et les scapulaires afin de les distribuer dans le diocèse.
25. Tous les effets qui pouvaient déperir furent vendus à Québec, le 21 mars 1741. M. Daine et M. Boucault achetèrent la vaisselle, M. Besson acquit le bénitier. Les livres furent aussi adjugés à l'enchère. M. l'abbé Martin eut le bréviaire ; M. Morisseaux : les Conférences ecclésiastiques, les Semaines saintes, les Entretiens avec Notre-Seigneur ; M. Mauvils : le catéchisme *ad ordinandos*, la méthode pour refuter les réformés, le

manuel des Evêques, les instructions et ordonnances pastorales; M. Ransonnet: le Pontifical Romain; M. Daine: le Nouveau Testament, l'Histoire du Canada, l'Imitation de Jésus-Christ; M. Coton: le catéchisme du Concile de Trente, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, l'office de la Semaine Sainte, les Fleurs de la Bible, le Concile de Trente; M. Desbruns, ecclésiastique: le Forma Cleri; M. le Verrier, procureur-général: le Parfait notaire apostolique; M. Pillet, ecclésiastique: le Cérémonial des Evêques; M. Besson: la vie de saint Vincent de Paul; M. Boucault: la méthode de Richelieu.

A part les 1200 livres en or données en aumône pour les missions du Canada, on trouva encore 6000 livres en espèces d'or dans les papiers de Mgr de Lauberivière. Cette somme servit à payer ses dettes. Il fut payé 100 livres de pension au séminaire pour l'évêque depuis son arrivée jusqu'à sa mort, une pareille somme pour la pension de son aumônier depuis son arrivée jusqu'au 20 octobre 1740, temps auquel il passa en France par le vaisseau du roi, 50 livres pour la pension du valet de chambre et du domestique. Il fut payé 60 livres pour le luminaire autour du corps exposé au séminaire et pour le convoi. Le deuil des domestiques coûta 173 livres. Les frais de l'enterrement et du service s'élevèrent à la somme de 346 livres et cinq sols. Le chirurgien LaJus qui avait soigné le malade reçut 20 livres pour ses honoraires. On voit dans ce dernier compte que ce fut un nommé la Feuillade qui garda et veilla l'évêque pendant deux nuits.

Jean Jourdan, valet de chambre de Mgr de Lauberivière, ne demanda rien pour ses gages ayant été payé du vivant de son maître. Seulement, celui-ci lui avait dit lorsqu'il l'engagea que s'il ne restait point auprès de lui en ce pays, il lui fournirait de quoi payer son passage en France et s'en retourner à Grenoble où il l'avait engagé. Cette promesse lui avait été réitérée à la veille de sa mort en présence de M. Jacreau, prêtre du séminaire et du chirurgien LaJus. L'évêque avait promis la même chose à son domestique Jean Besson, qu'il avait engagé à Paris.

M. Pierre Paris, aumônier et secrétaire de Mgr de Lauberivière, avant de retourner à Grenoble, d'où il venait

demanda qu'on lui laissât le chapelet dont s'était servi son évêque.

Une fois les frais et dépenses payés, il resta une somme de 4255 livres trois deniers et onze sols que l'intendant Hocquart fit transmettre au père de Mgr de Lauberivière.

26. Il nous reste une dernière pièce à citer, et nous donnons le texte que nous avons sous les yeux :

Monsieur,

Monsieur l'intendant vient de me dire de vous écrire et de vous marquer de donner au Sr. Brassard bedeau de cette paroisse la somme de cent livres sur l'argent qui provient de la vente faite des effets à feu Monsieur de Lauberivière de laquelle somme le dit Sr. Brassard rendra compte sur la dépense par luy faite et qu'il fera pour la tombe que l'on veut faire mettre sur la fosse de mon dit Sieur de Lauberivière, ayez agréable que je profite de cette occasion pour assurer Madame de mes respects, et que je vous assure pareillement qu'on ne peut pas être plus sincèrement et parfaitement que je suis,

Monsieur,

Votre très humble
et très obéissant serviteur

HICHÉ.

Le premier Juillet 1741.

A Monsieur

MONSIEUR BOISSEAU, Greffier

en chef de la prevoté de cette ville
à Québec.

On pourra peut-être trouver d'autres détails sur l'inhumation de Mgr de Lauberivière dans les livres de comptes de la fabrique de Québec qui ont été conservés.

Les notes qui précèdent, inédites pour la plupart, intéresseront peut-être ceux qui aiment les choses de notre histoire. C'est avec cette menue monnaie, patiemment amassée et mise en réserve, que l'on fabrique les beaux et bons livres.

J.-EDMOND ROY

Lévis, 18 décembre 1894.

NAVIGATION A VAPEUR SUR L'OcéAN

Il y avait cinquante-quatre mois que le *Royal-William* était entré dans la Tamise venant de Québec sous vapeur lorsque le *Sirius* partit à son tour de Londres pour New-York, le 4 avril 1838. Celui-ci était un vieux navire que l'on avait muni d'un appareil à vapeur, pour donner raison ou tort à ceux qui prétendaient naviguer sur mer sans mats ni voiles.

Depuis un ou deux ans, les journaux anglais étaient bourrés d'articles à ce sujet. La même chose avait lieu à New-York.

L'un des plus ardents parmi les détracteurs du projet s'était rendu à bord pour voir de ses yeux l'état du navire et du mécanisme. Il fut averti que les agents de police le cherchaient à terre pour quelque méfait dont il s'était rendu coupable. Frappé de terreur, il se cacha dans une cabine et ne se montra qu'une fois éloigné au large.

Lorsque le *Sirius* parut dans les Narrows, il y avait à la pointe de la Batterie une assemblée monstre qui débattait la question de l'utilité de la vapeur sur l'océan. L'un des détracteurs du projet tonnait contre la folie des hommes et citait copieusement son adepte d'Angleterre; tout à coup la foule l'interrompt en lui montrant le navire qui s'avancait majestueusement, couronné par un panache de fumée et couvert de pavillons. Le nez que firent les deux orateurs en se reconnaissant sous un pareil jour est facile à imaginer.

Le *Sirius* en était à son voyage de retour lorsqu'il rencontra le brick *Tyrian*, de Halifax, portant les malles anglaises, plus des passagers dont deux étaient M. Joseph Howe et le juge Haliburton. Le capitaine du brick héla ce vaisseau qui marchait plus vite que lui et transporta sur son bord les sacs de malle, ce qui donna à M. Howe l'idée de proposer au gouvernement anglais de faire transporter les matières postales de la Nouvelle-Ecosse par des navires à vapeur. Samuel Cunard et Wil-

liam Crane se chargèrent de l'entreprise en 1840. M. Cunard, qui avait vu le *Royal-William* à Pictou, en 1833, soutenait depuis lors qu'il fallait en venir à la navigation à vapeur sur l'Atlantique. Crane était du Nouveau-Brunswick, Cunard de Halifax son lieu de naissance. L'*Univers*, le *Britannicus* et l'*Acadia* sortirent en 1840 du port de Liverpool et commencèrent des voyages réguliers entre Halifax, Boston et Liverpool.

La possibilité de traverser l'Atlantique avec l'aide de la vapeur, sans recourir aux voiles, avait continuellement attiré l'attention des armateurs de 1833 à 1837, mais sans produire aucun résultat matériel. Durant cette période, le *Royal-William* était vendu cinquante mille piastres et partait d'Angleterre pour le Portugal, où il devint un transport pour les troupes de don Pedro, âgé de huit ans, le même qui, bientôt après, passa empereur du Brésil et gouverna ce pays jusqu'à tout récemment. Les troubles étant finis, le navire retourna en Angleterre et "se reposa" pendant quelques mois à Deptford, une fameuse cale sèche à une lieue et un quart Est du pont de Londres à l'entrée d'une rivière qui tombe dans la Tamise. Le gouvernement espagnol l'acheta alors et lui imposa le nom d'*Ysabel Segunda*, ou Isabelle II, la jeune reine qui bataillait pour garder son trône où don Carlos voulait lui ravir. Cette princesse vit encore et demeure à Paris.

Dans cette nouvelle phase de sa carrière, le bâtiment canadien fut armé de canons et par suite il compte comme le premier bateau à vapeur qui soit devenu navire de guerre. C'était en 1836.

Un mot sur les affaires d'Espagne. Au mois de septembre 1833, le *Royal-William* arrivait en Angleterre. . . et le roi Ferdinand VII d'Espagne mourait, léguant la couronne à sa fille Isabelle au lieu de la laisser à son frère à lui, Marie-Isidore de Bourbon dit don Carlos, qui en était l'héritier légitime, d'après les anciennes lois et coutumes. Carlos combattit sept ans l'usurpation d'Isabelle, et dut abandonner la lutte.

Sur ses vieux jours, le *Royal-William* servit les

douanes espagnoles, allant de côte en côte porter des ordres, surprendre les contrebandiers et faire tout ce qui concernait son état.

Le modèle qui a guidé les constructeurs de 1830 est déposé à la Société Historique et Littéraire de Québec.

BENJAMIN SULTE

PIERRE DU CALVET

Voici un document peu connu. C'est une lettre que l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris adressait à son gouvernement, recommandant la réclamation du fameux agitateur du Calvet pour fournitures et provisions procurées aux envahisseurs du Canada, en 1775-76.

Cette pièce fait un singulier contraste si on la met en regard de l'éloquent mémoire que du Calvet, *loyal sujet britannique*, adressait au roi George III, demandant compensation pour l'emprisonnement qu'il avait subi à Québec à la suite de ses menées perfides et des intelligences qu'il entretenait avec l'ennemi et que les autorités connaissaient.

J.-M. LE MOINE

“Dépêche officielle de Benjamin Franklin, ambassadeur des Etats-Unis en France, adressée à George Washington :

(Traduction)

1er novembre 1783.

Au président du Congrès,

J'ai eu la visite récemment de M. Pierre du Calvet, marchand, de Montréal, lequel, pendant que notre armée faisait la campagne du Canada, a procuré à notre général et à nos officiers bien des fournitures qui leur étaient nécessaires, acceptant leurs reconnaissances écrites et leurs billets promissoires, en retour ; quand les Anglais reprirrent le pays (Montréal, etc), du Calvet fut emprii

sonné et ses marchandises furent saisies, à cause de l'aide qu'il nous avait donné. Il m'a exhibé les originaux de ses pièces ; ils me semblent véritables ("*genuine*").

Il m'a produit une quantité de traites du Congrès qu'il dit avoir acceptées à l'acquit des effets qu'il a fournis : ces traites me paraissent appartenir aux premières émissions et cependant le papier en est frais et propre, comme si elles n'eussent passé par aucune autre main.

A sa sortie de prison, on lui refusa la permission d'aller aux Etats-Unis pour se faire payer de sa dette. On lui permit néanmoins de passer en Angleterre, et de là il s'est rendu ici (à Paris) pour me demander ce paiement. N'étant pas autorisé à régler ce genre de réclamations, et le montant de celle-ci étant fort considérable, je lui donnai un refus, lui conseillant de s'embarquer pour l'Amérique et de s'adresser au Congrès. Il me dit qu'il était avancé en âge, cassé et fort affaibli par suite de ses trois ans de prison, et que le voyage du Canada à Londres faillit abrégé ses jours, ayant souffert de maladie pendant toute la traversée ; bien qu'il fut fort désireux de se procurer de l'argent, il n'osait songer à un nouveau voyage. Il m'a fait l'effet d'un honnête homme ; son état est vraiment pénible.

J'ai donc entrepris de vous expédier sa réclamation et même de la recommander à la considération immédiate du Congrès : veuillez bien présenter à ce corps mes sentiments respectueux et l'assurance de mes dévoués services.

Avec beaucoup d'estime et de considération,

B. FRANKLIN (1).

(1) THE WORKS OF BENJAMIN FRANKLIN by Jared Sparks, X, p. 330.

QUESTIONS

Pouvez-vous localiser le terrain autrefois couvert par l'ancien fief Saint-François, en la côte Sainte-Geneviève, fief originellement concédé aux sieurs Jean Bourdon et Jean LeSueur? Quelques notes sur les limites actuelles de ce fief seraient pour moi d'un grand intérêt. Les limites données à ce fief dans le titre d'érection sont bien vagues et si peu déterminées que j'y comprends peu de chose.

J. N. G. ARTHABASKAVILLE.

A part l'ORDRE DU BON TEMPS, fondé par Lescarbot à Port-Royal, y a-t-il eu d'autres cercles ou clubs dans la colonie sous le régime français?

Mc. L. MONTRÉAL.

NOTES

“Chaque ancienne paroisse de la province de Québec devrait posséder son histoire écrite,” a dit quelque part M. Benjamin Sulte. M. Etienne-Théodore Pâquet, ancien secrétaire-provincial, a entrepris la tâche patriotique de combler cette lacune pour sa paroisse natale, Saint-Nicolas, comté de Lévis. Le premier volume de son ouvrage—LES PRÊTRES NÉS A SAINT-NICOLAS,—vient de paraître.

—Les livres sous presse :

BIOGRAPHIE DE SIR NARCISSE BELLEAU ; HEURES PERDUES, par Adolphe Poisson, (deuxième édition) ; HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON, par J.-Edmond Roy ; LES DEUX COPAINS, par William Chapman ; MGR DOMINIQUE RACINE, par l'abbé Huart, (troisième édition) ; SOUVENIRS DE VOYAGES, par l'abbé Cimon ; CODE DE PROCÉDURE PARLEMENTAIRE, par Napoléon LeGendre ; HISTOIRE DES ETATS-UNIS, par A.-D. Decelles ; GALERIE HISTORIQUE, par N.-E. Dionne.

—Un jeune poète de talent, M. Amédée Denault, a réuni en volumes les poésies qu'il a publiées dans nos revues littéraires depuis 1886. LES LUEURS D'AURORE—ainsi s'intitule le recueil de M. Denault—, outre leur mérite intrinsèque, se distinguent par un esprit franche-ment chrétien, qualité assez rare de nos jours.

—On annonce, pour le mois prochain, la publication d'une nouvelle revue littéraire à Montréal. Le capitaine Chartrand, plus connu sous son pseudonyme de Charles des Ecorres, en sera le directeur.